

n° 18

Septembre  
2022

# FORÊTS d'Occitanie

*Journal d'information des propriétaires forestiers privés d'Occitanie*



**IBP**

**3**

**CONNECTFOR/  
CERES**

**5**

**Marché  
du bois en  
Occitanie**

**11**

  
**CNPF**

- 2 | ÉDITORIAL
- 3 | IBP
- 4 | INTERVIEW FIBOIS
- 5 | DOSSIER
- 9 | REGLEMENTATION
- 10 | TRUFFICULTURE
- 11 | ECONOMIE
- 12 | EN BREF

## ● Éditorial

# ● Le CNPF au service de la forêt et des forestiers privés



*Au cœur de cet été caniculaire, marqué par des incendies inédits par leurs précocités, leurs ampleurs et leurs localisations, le CNPF Occitanie, ses élus et ses personnels s'associent à la peine de ceux qui ont été touchés dans leur forêt. Merci aux pompiers et aux bénévoles qui luttent contre ce fléau, sans compter leur énergie, afin de protéger les vies et les biens.*

*Le CNPF sera aux côtés des victimes pour leur apporter son soutien technique afin de porter un diagnostic des parcelles incendiées, d'évaluer les dégâts et de préparer l'avenir en adaptant les actions sylvicoles à la lumière du constat. Il y aura besoin de nettoyer et d'organiser l'exploitation des bois brûlés dans un premier temps. La reconstitution sera ensuite fonction de l'intensité des dégâts et de la calibration des investissements à entreprendre. Il faudra tirer les leçons de cet été et tenir compte du fait que nous sommes entrés dans une ère climatique nouvelle. Il est désormais impératif de mettre en œuvre des sylvicultures diversifiées, adaptées aux conditions de sols et de climat qui permettront aux forêts de s'y développer. Les essences adaptées et diversifiées devront limiter la propagation des feux. Les peuplements et infrastructures devront également faciliter les interventions de lutte. C'est pourquoi les documents de gestion durable que le CRPF agréé devront tenir compte encore davantage des risques et encourager des solutions de prévention adaptées.*

*Le dernier Rapport du Sénat publié le 3 août propose 70 mesures à mener et à développer, dont l'augmentation des moyens pour le CNPF afin de contribuer à cette politique préventive.*

*Le CNPF se tient aux côtés des services de l'Etat, des SDIS, des propriétaires et gestionnaires forestiers pour contribuer à cicatriser rapidement ces drames. Il sera vigilant à ce que la reconstitution de ces forêts tienne compte de la nouvelle donne climatique.*

*« Agir à vos côtés pour les forêts privées de demain » constitue la feuille de route du CNPF, son essence même. Sa devise traduit cette ambition d'accompagner les forestiers privés dans leurs projets, avec la neutralité des conseils et des positions des élus et des personnels du CNPF qui fait la force de l'établissement, acteur en faveur de la gestion durable des forêts.*

*Le CRPF Occitanie œuvre aux côtés des propriétaires pour faire de notre forêt occitane une force et une ressource hors du commun.*

## FORÊTS d'Occitanie

CRPF - 7 Chemin de la Lacade  
31320 AUZEVILLE-TOLOSANE  
Tél. 05 61 75 42 00  
<https://occitanie.cnpf.fr>

**Directeur de la publication :**  
Yannick Bournaud

**Comité de rédaction :**  
Sébastien Drouineau, Johann Hübelé, Loïc Molines, Patricia Ortiz, Florian Prudhomme.

**Rédaction :** Loïc Molines

**Mise en page :** Patricia Ortiz

**Impression :** Imp'Act  
5911 Route du Frouzet  
ZAE les Hautes Garrigues  
34380 Saint-Martin-de-Londres  
Tél. : 04 67 02 99 89

**ISSN :** 2554-4519

**Dépôt légal :** date de parution

**Abonnement :** gratuit  
sur demande

**Ont collaboré à ce numéro :**  
Jean-Christophe Chabalié, Pierre Gonin, Laurent Larrieu, Alexandre Laizé, Florent Nonon, Olivier Picard.

### Crédits photos :

Sébastien Chauvin © FORESPIR  
couv, p 5-8  
Loïc Molines © CNPF p 3  
Frédéric Blanc © CEN p 7  
Johann Hübelé © CNPF p 7  
Pascal Mathieu © CNPF p 9  
Florent Nonon © CNPF p 10-12



*à vos côtés, agir pour les forêts privées de demain*

**OLIVIER PICARD,**  
Directeur du CRPF Occitanie

## ● IBP

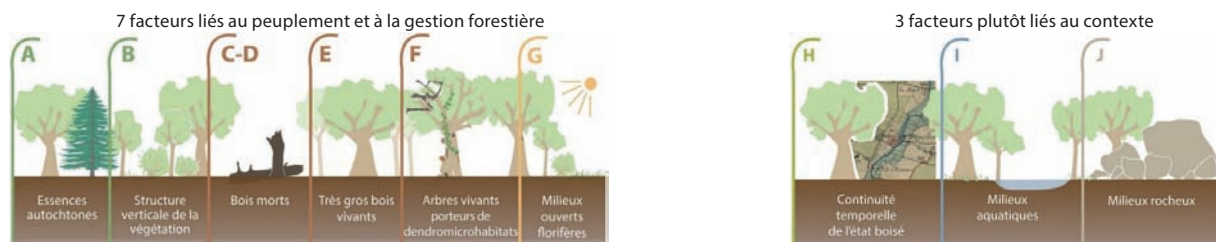
# ● L'Indice de Biodiversité Potentielle (IBP) : ● la nouvelle version v3.0

L'IBP est un outil qui permet d'intégrer facilement la biodiversité taxonomique ordinaire<sup>(1)</sup> dans la gestion courante. Depuis sa création en 2008, l'IBP a évolué et la dernière version proposée en mars 2022 constitue une évolution majeure mais cohérente avec les versions antérieures.



## IBP : une définition évolutive

L'IBP permet d'évaluer la capacité d'un peuplement à accueillir les espèces liées à la forêt (plantes, oiseaux, insectes...). Il est constitué de dix facteurs clés, considérés comme parmi les plus importants pour la diversité des espèces :



Un score entre 0 et 5 est donné à chacun des facteurs selon une échelle de valeurs seuils. La somme des scores individuels donne la valeur IBP.

Ces caractéristiques n'ont pas changé depuis 2008 mais la définition a légèrement évolué pour (i) intégrer des connaissances nouvelles, (ii) améliorer la pertinence des facteurs, (iii) harmoniser l'IBP à l'échelle européenne, (iv) améliorer la précision et l'ergonomie des définitions. L'ensemble des modifications est consigné dans un tableau disponible sur internet<sup>(2)</sup>, ce qui facilite la comparaison de relevés réalisés avec des versions différentes.

## Quels changements dans la nouvelle version ?

Cette version 3.0 a été élaborée dans le cadre du programme de recherche français sur l'IBP et des projets européens menés en Catalogne (Biogest) et en Italie (GoProFor) depuis 2018. Elle a fait l'objet de nombreux tests et d'une large concertation en France et à l'étranger, notamment avec la consultation du Comité international d'experts de l'IBP.

Elle présente **quatre principales évolutions** :

- **Ajout du score 1** pour sept facteurs (A à F et H), entraînant une modification de la définition des facteurs Bois morts (C, D), Très gros bois (E) et Continuité temporelle de l'état boisé (H),
- Utilisation de la **typologie de référence** européenne des **dendromicrohabitats** dans le facteur F,
- Intégration des nouvelles connaissances concernant la **Continuité temporelle de l'état boisé** (H),
- Évolution de définitions et de seuils pour les facteurs **Essences autochtones** (A) et **Structure verticale de la végétation** (B).

S'y ajoutent des évolutions pour faciliter l'utilisation de l'IBP à l'échelle européenne, que ce soit en matière de dénomination des versions ou de découpage en régions biogéographiques.

## Mise à jour de la documentation

Cette nouvelle version s'accompagne d'une mise à jour de la documentation, disponible sur internet<sup>(2)</sup> :

- **Fiches de définition**, incluant les 3 typologies (dendromicrohabitats, milieux aquatiques et rocheux) ;
- **Fiches de relevé**, avec un résumé des méthodes de relevé ;
- **Tableur Excel® IBP** permettant d'archiver les données, puis d'éditer des tableaux et des graphiques standardisés, comme le graphique radar qui a été actualisé (cf fig. 1) ;
- Document sur les **méthodes de relevé**, enrichi avec des aspects méthodologiques.

D'autres documents sont également disponibles pour aider à réaliser les relevés, comme le Guide de poche des dendromicrohabitats.

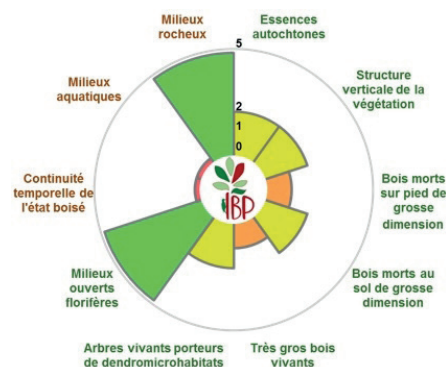


Figure 1 – Nouveau graphique radar IBP. Il permet d'identifier les facteurs favorables à préserver (score 5) et les facteurs défavorables à améliorer (scores 0, 1 ou 2).



PIERRE GONIN (CNPF-IDF) et LAURENT LARRIEU (CRPF Occitanie)

<sup>(1)</sup>La biodiversité taxonomique désigne la part de biodiversité liée aux espèces ; par « ordinaire », on entend la totalité des espèces présentes, quel que soit leur niveau de rareté ou leur statut de protection.

<sup>(2)</sup>Documentation et bibliographie IBP : <https://www.cnpf.fr/ibp>

## ● Interview FIBOIS

# ● « Nous devons faire filière »

**Forêts d'Occitanie a rencontré Sylvain FOUREL, dirigeant de l'entreprise SELVEA et président de FIBOIS Occitanie, l'interprofession qui regroupe l'ensemble des professionnels de la filière forêt-bois. Nous avons pu interroger ce passionné sur les atouts et les faiblesses de la filière en région.**

**Forêts d'Occitanie :** Sylvain Fourel, vous avez repris la présidence de l'Interprofession FIBOIS Occitanie. Quels sont pour vous les chantiers prioritaires à mener pour la filière ?



**Sylvain Fourel :** Ma première priorité, c'est de créer de l'unité entre les acteurs. Nous devons faire filière, partager nos connaissances, nos compétences pour travailler ensemble. J'ai à cœur d'inclure tous les syndicats et les représentants de notre filière

pour créer du lien. [...] Nous devons adopter un fonctionnement collaboratif. Toutes les sensibilités peuvent et doivent s'accorder. Après un travail en commun, je peux avec la légitimité de la filière aller rencontrer les autorités politiques et les financeurs pour présenter nos projets, défendre nos idées et exprimer nos besoins.

**FO :** La région Occitanie est la 2<sup>ème</sup> région la plus forestière de France. Pensez-vous que nous valorisons suffisamment la ressource bois occitane ? Quels sont les leviers pour progresser ?

**SF :** Nous ne valorisons qu'une partie du gisement. Il est impératif de mieux connaître la ressource dans ses différentes composantes. [...] Les entreprises utilisatrices ont besoin d'une vision prospective. Je souhaite que FIBOIS porte un projet de meilleure connaissance de notre ressource en incluant une simulation des effets du changement climatique. Cela nous permettra d'orienter les priorités en termes de mobilisation et de valorisation. D'autre part, un travail très important de communication doit être mené. Il faut faire connaître le lien entre la forêt, le bois, la nécessité de

couper, la valorisation des bois sous forme de produits transformés... [...]

**FO :** Dans le contexte d'impérative transition écologique, le bois peut-il devenir le matériau d'excellence incontournable ?

**SF :** On constate un attrait pour le bois de manière générale. C'est incontestable. Cependant le bois ne peut pas être utilisé partout et dans tous les domaines. Aujourd'hui, environ 10 % des constructions sont réalisées en bois avec une mobilisation de 40 % de la ressource disponible. La quantité de projets bois peut encore augmenter mais il faut être raisonnable et progressif. La question qui se pose aujourd'hui est peut-être de construire moins mais de rénover davantage. [...] La chimie verte a aussi de belles perspectives. [...] Un travail de Recherche et Développement est à conduire et des moyens sont nécessaires mais cela progresse.

### « Nous devons être exemplaires et précurseurs »

**FO :** La filière forêt-bois est vaste de l'amont à l'aval. Quels sont pour vous les sujets majeurs au niveau de l'amont ?

**SF :** Je pense que la filière a conscience de la fragilité de la ressource. [...] Il faut

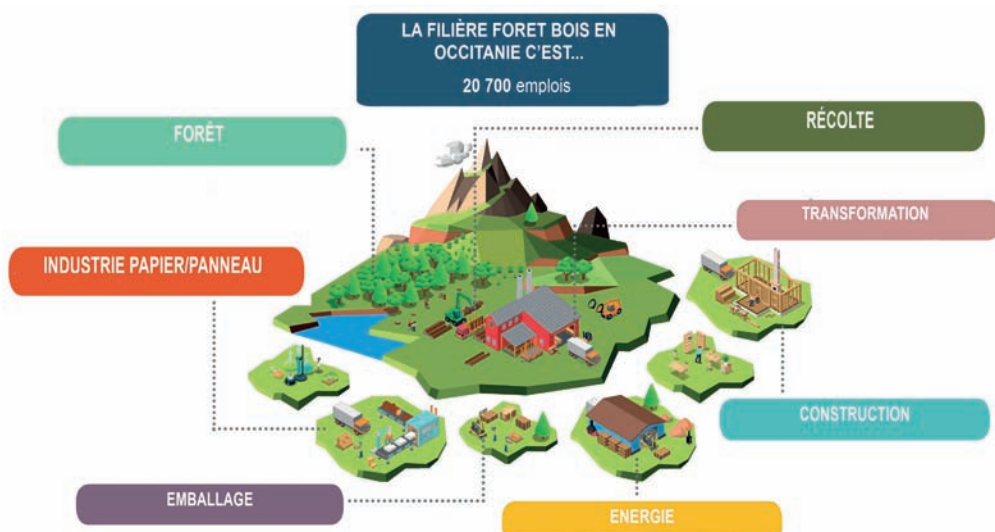
adapter nos forêts aux enjeux du changement climatique. La filière dans son ensemble ne doit pas être suiveuse. Nous devons être exemplaires et précurseurs, notamment sur la façon de prélever la ressource et sur la biodiversité. Nous devons pousser les professionnels à partager un socle commun autour de la biodiversité, établir les impacts de notre action et montrer les engagements de la filière.

**FO :** Si vous deviez adresser un mot aux propriétaires forestiers, quel serait-il ?

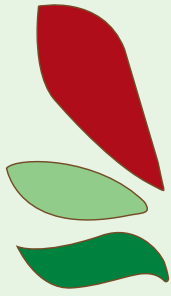
**SF :** Intéressez-vous à votre forêt, faites votre boulot ! Vous êtes un maillon de cette vaste filière. Vous avez la lourde tâche de gérer convenablement la forêt, de l'adapter pour réduire les risques. Nous faisons notre possible pour vous accompagner. Nous mettons sur la table une réflexion pour trouver des solutions afin de valoriser le travail que les propriétaires réalisent lorsqu'ils gèrent leurs forêts et fournissent de multiples services à la société. [...]

Propos recueillis par **LOÏC MOLINES**  
Interview complète sur [occitanie.cnpf.fr](http://occitanie.cnpf.fr)

Pour mieux connaître FIBOIS OCCITANIE :  
<https://www.fibois-occitanie.com>



Vue d'ensemble des différentes composantes de la filière forêt-bois. Source : D'après FIBOIS Occitanie



# DOSSIER

Préserver, améliorer et restaurer la connectivité des écosystèmes forestiers

## Bilan des projets CERES et CONECTFOR



Les récentes connaissances scientifiques mettent en évidence le rôle essentiel de la connectivité des espaces naturels et particulièrement forestiers pour la conservation, la circulation et le développement des espèces animales, végétales et fongiques. Les projets CERES et CONECTFOR, coordonnés par le GEIE Forespir<sup>(1)</sup>, se sont intéressés à la manière d'intégrer les enjeux de connectivité dans la gestion forestière. Menées entre 2019 et 2022 sur les massifs forestiers des régions du sud-ouest européen : Occitanie, Nouvelle-Aquitaine, Andorre, Espagne et Portugal, les contributions des partenaires ont été multiples. Celle du CRPF Occitanie a notamment porté sur la mise en place de chantiers sylvicoles expérimentaux visant à assurer une prise en compte de ces enjeux dans la gestion courante et dans des conditions de bonne faisabilité technico-économique.

<sup>(1)</sup> Forespir est un groupement franco-espagnol-andorran qui a pour objet d'améliorer et d'accroître la production durable, la transformation et la commercialisation des produits forestiers, du matériau bois et de ses dérivés et plus généralement de contribuer au maintien et au développement des fonctions économiques, écologiques et sociales des forêts Pyrénéennes (<https://www.forespir.com/>).

Dossier réalisé par :

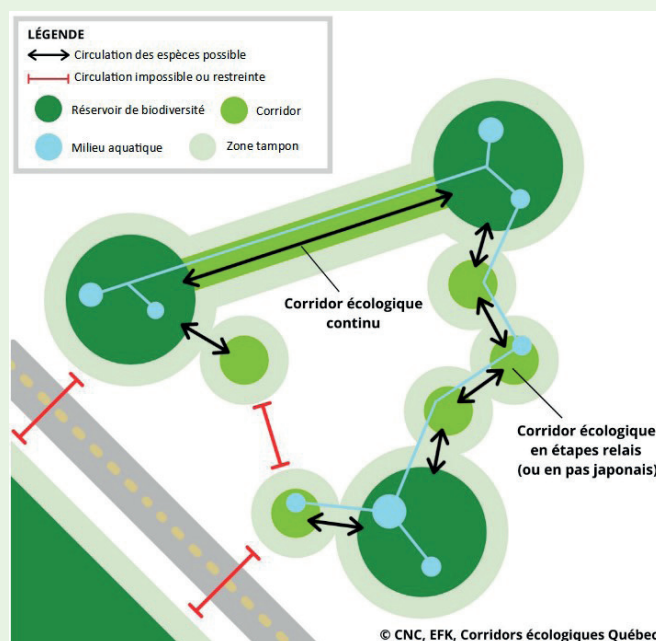
Alexandre LAIZÉ, CRPF Occitanie

## La connexion des milieux : un élément clé pour le maintien et le développement de certaines espèces

Pour faire face aux conséquences du changement climatique, les espèces doivent s'appuyer sur des habitats de bonne qualité écologique. Afin d'assurer leur brassage génétique et de satisfaire leurs besoins vitaux, il est important de permettre à ces espèces de circuler entre des milieux qui répondent à leurs exigences. C'est l'enjeu d'une bonne connectivité écologique, qui se définit comme le degré de connexion entre plusieurs milieux naturels à différentes échelles, de l'arbre-habitat au paysage.

Certaines actions humaines ont conduit à la dégradation de la qualité de cette connectivité par l'altération ou la destruction des corridors écologiques qui permettaient la circulation des espèces.

A titre d'exemple, la disparition d'une trame de vieux bois au sein d'un continuum forestier complexe, voire empêche, le déplacement de nombreuses espèces saproxyliques (espèces associées au bois en décomposition) entre différentes zones de vieilles forêts. Celles-ci ne peuvent donc plus accomplir l'intégralité de leurs cycles biologiques.



Représentation des éléments de la connectivité  
(source : <https://connectiviteecologique.com/>).

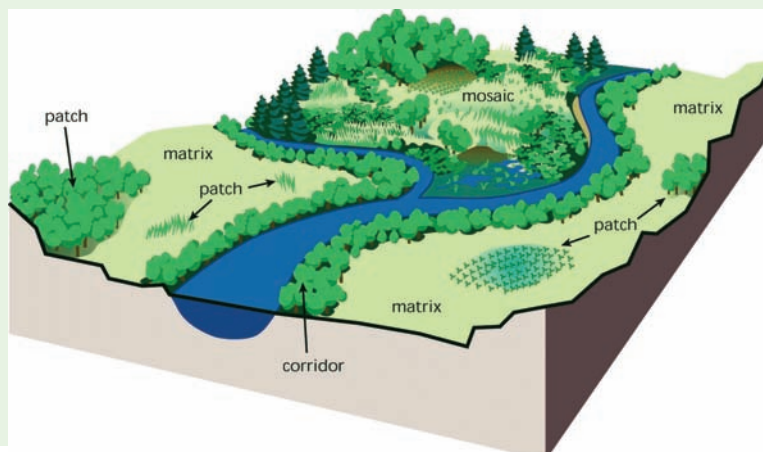


Enrichissements en essences diversifiées sous forme de plantation par point d'appui

### Dès lors, comment intégrer la notion de connectivité dans les actions des forestiers pour garantir un bon état de conservation de la biodiversité tout en préservant les rôles socio-économiques des forêts ?

Les partenaires des projets CERES et CONECTFOR ont abordé cette problématique à travers trois grands objectifs opérationnels :

- 1/ Développer une méthodologie permettant de caractériser la qualité et la connectivité des écosystèmes forestiers ;
- 2/ Élaborer et tester via des chantiers expérimentaux, des itinéraires sylvicoles assurant le maintien, l'amélioration ou la restauration de la qualité et de la connectivité des écosystèmes forestiers ;
- 3/ Transférer les connaissances acquises aux acteurs de la gestion et de l'exploitation forestière.



Exemple de milieux diversifiés et interconnectés

(source : Interagency Stream Restoration Working Group)

# Caractériser la qualité écologique et la connectivité des écosystèmes forestiers

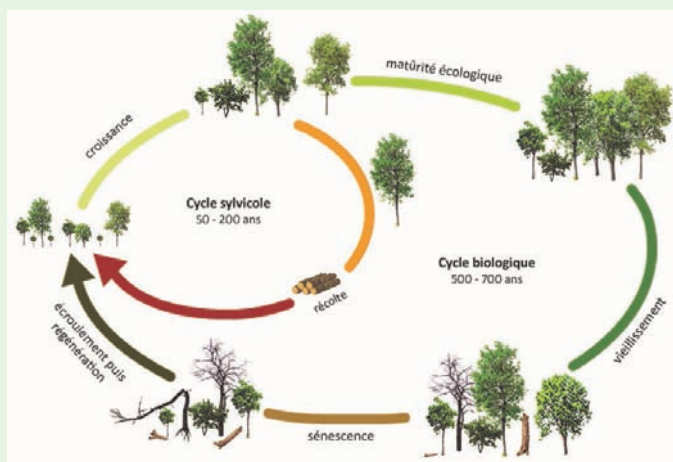
## La « Haute Valeur Environnementale » d'une forêt : une notion à découvrir

Le projet CONECTFOR a réuni chercheurs, naturalistes et forestiers des Pyrénées françaises, espagnoles et andorranes pour s'accorder sur une définition partagée des forêts à **Haute Valeur Environnementale** dites « forêts HVE ». Cette notion est basée sur quatre critères d'identification et de caractérisation :

- La diversité biologique, dans ses composantes de richesse et de rareté d'espèces ;
- La couverture temporelle, au travers d'indicateurs d'ancienneté<sup>2</sup> de l'état boisé et de maturité<sup>3</sup> du peuplement (très gros bois vivants, arbres porteurs de dendromicrohabitats, bois morts de gros diamètres...);
- Le bon fonctionnement de l'écosystème (présence de l'ensemble des phases sylvigénétiques<sup>4</sup>, absence d'espèces exotiques envahissantes...);
- La valeur patrimoniale (intérêt paysager, pratiques sylvicoles traditionnelles et ancestrales, etc.), ce dernier critère étant simplement descripteur et non discriminant.



Prise de données en vue de la caractérisation des forêts



Les différentes phases du cycle sylvigénétique

## Caractériser la connectivité des forêts : connaître avant d'intervenir

Un autre enjeu des projets était la caractérisation de la connectivité d'espaces forestiers pilotes à travers l'étude de groupes d'espèces comme les chauves-souris. L'utilisation de l'espace et les capacités de déplacement permettent de caractériser la possibilité des espèces étudiées à s'approprier et valoriser leur milieu. Ainsi, l'observation des vols, des lieux de chasse, des aires de nidage des chauves-souris, fournissent des renseignements précieux quant à la capacité de la forêt et des milieux associés d'accueillir durablement des populations.

Ainsi, au sein de zones pilotes dans le Gers et l'Aveyron, la méthode élaborée a été appliquée en se basant sur les capacités de dispersion de différentes espèces de chiroptères pour modéliser les réseaux de continuités écologiques. Ce travail a notamment permis de visualiser les coupures de corridors dans des paysages à dominante agricole où les îlots forestiers sont morcelés et disséminés. Il est ensuite possible d'orienter les actions sylvicoles à mener en faveur de la circulation et du nidage des chauves-souris.



Un bon niveau de connectivité permet le maintien et à la dispersion des espèces. Ici, une plantation de haies favorisera cette connectivité.

Ces analyses ont permis d'identifier, à différentes échelles géographiques :

- les zones dont la conservation est cruciale pour maintenir un bon niveau de connectivité,
- les zones qu'il faut reconnecter par des actions d'amélioration ou de restauration de la qualité des milieux.

<sup>(2)</sup> Ancienneté = « Permanence temporelle de l'usage forestier du sol, indépendamment de la gestion forestière elle-même » (Berges et Dupouey, 2017)

<sup>(3)</sup> Maturité = « La maturité d'un peuplement est le degré d'avancement du développement biologique des arbres qui le composent » (Cateau et al, 2015)

<sup>(4)</sup> Cycle sylvigénétique : croissance > maturation > sénescence > écoulement > régénération >

# Élaborer et tester des méthodes sylvicoles favorables à la connectivité écologique

Si l'action sylvicole permet d'optimiser la production de bois, d'orienter les choix d'essences ou d'assurer le renouvellement des peuplements, elle peut également favoriser la qualité écologique de l'écosystème forestier.

Le CRPF Occitanie est intervenu en assurant la mise en place de six chantiers expérimentaux en forêt privée dans une logique de maintien, d'amélioration ou de restauration des connectivités écologiques.

Plusieurs méthodes sylvicoles innovantes ont ainsi pu être testées. Parmi elles :

- Dans le Gers, une coupe d'irrégularisation a été mise en œuvre dans une chênaie ancienne et diversifiée. Une éclaircie légère privilégiant l'agrandissement ou l'ouverture de trouées a été réalisée pour favoriser la régénération naturelle. Les arbres porteurs de dendromicrohabitats ont été identifiés pour être conservés. En complément, une haie de 400 mètres, composée d'une douzaine d'espèces différentes a été plantée le long d'un fossé agricole pour reconnecter deux îlots forestiers. Cette action a permis de restaurer des milieux devenus ainsi plus favorables à la circulation et au nichage de différentes espèces de chauves-souris forestières.
- Dans les Hautes-Pyrénées, pour maintenir un espace boisé à forte maturité biologique dans un paysage

majoritairement agricole, les travaux ont préparé la régénération d'une futaie claire dans le cadre d'une sylviculture à couvert continu. Après grattage mécanique de la strate herbacée concurrente, une plantation d'enrichissement par « point d'appui » a été réalisée. Cette technique consiste à densifier l'effort de plantation au sein de placeaux répartis sur la parcelle. Les effets escomptés : une meilleure éducation des plants, une bonne répartition des futurs gros bois, des travaux d'entretien facilités tout en laissant la place à une éventuelle régénération naturelle entre les îlots plantés.



Réalisation de travaux favorables à la connectivité des forêts

## Echanger, partager, transférer pour s'appropriier

Des actions de communication ont été menées pour aborder la connectivité par le prisme de la gestion forestière. Deux événements ont été organisés par le CRPF dans le Gers :

- Une réunion d'échanges techniques en forêt, entre propriétaires et gestionnaires, pour discuter de la conciliation entre enjeux économiques et préservation des continuités écologiques.
- Une journée d'animations à destination des élus et du grand public pour présenter les travaux et connaissances sur la gestion intégrative des écosystèmes forestiers.

## Poursuivre la dynamique enclenchée

Grâce à l'accord des propriétaires, les actions expérimentales menées en forêt privée ont permis de valoriser les choix de gestion en faveur de la connectivité. Les travaux ont également mis en avant des solutions techniques

facilitant le renouvellement des peuplements et favorisant leur adaptation au changement climatique.

Ces actions se sont appuyées sur une coopération transnationale riche, permettant aux experts de différentes cultures forestières d'échanger sur les méthodes et pratiques sylvicoles les plus appropriées à chaque contexte écologique, politique et socio-économique.

Les enjeux de préservation des écosystèmes forestiers et leur connectivité vont devenir de plus en plus importants en contexte changeant. Les intérêts fonctionnels d'un écosystème forestier sain ont des répercussions directes sur les capacités de production des forêts de demain. C'est la raison pour laquelle, le CRPF, Forespir et leurs partenaires travaillent aujourd'hui à donner une suite à ces projets pour permettre une meilleure appropriation des savoirs et savoir-faire associés.

Pour en savoir plus sur les projets CERES et CONECTFOR, rendez-vous sur le nouveau site internet du CRPF Occitanie : <https://occitanie.cnpf.fr/>

<sup>(5)</sup> *Quercus cerris*, *Q. petraea*, *Q. robur* et *Q. pubescens*

<sup>(6)</sup> 13 plants par îlot 3 m x 3 m soit localement environ 14 500 plants/ha



## ● Règlements

# ● Bientôt un nouveau Schéma Régional de Gestion Sylvicole !

***Agréer un Plan Simple de Gestion, autoriser une coupe de bois en forêt privée... CRPF et administration forestière se partagent ces rôles. Mais sur quelle base ? Le Schéma Régional de Gestion Sylvicole (SRGS) leur sert de référence en définissant, pour les forêts privées, le champ des « bonnes pratiques » de gestion... Le chantier de sa mise à jour est en cours en Occitanie.***

**R**édigé par le CRPF, le SRGS adapte au contexte des forêts privées régionales, les grands principes de la politique forestière française reposant sur une prise en compte équilibrée des enjeux économiques, environnementaux et sociaux associés aux forêts. Or, depuis l'avènement de l'Occitanie, ce document-cadre n'a pas été mis à jour. Il subsiste donc encore aujourd'hui un SRGS Languedoc-Roussillon et un en Midi-Pyrénées. Deux SRGS pour une seule et même région : il est temps de gommer cette anomalie !

Les orientations de la politique forestière régionale ont par ailleurs évolué au travers de la mise en place du Programme Régional de la Forêt et du Bois (PRFB) en 2019. Là encore, une révision s'impose pour assurer l'articulation entre le PRFB et le cadre de gestion des forêts privées proposé par le SRGS...

Au-delà de ces aspects formels, beaucoup d'eau a coulé sous les ponts depuis l'approbation des SRGS Languedoc-Roussillon en 2001 et Midi-Pyrénées en 2005, encore en vigueur.

Aussi, l'élaboration du nouveau SRGS Occitanie est-elle avant tout l'occasion de se réinterroger sur les « bonnes pratiques de gestion » et de définir les règles et les recommandations qui en découlent. La nécessité d'adapter la gestion des forêts à l'aune du changement climatique apparaît chaque jour de



*L'adaptation des essences : une thématique essentielle du nouveau SRGS dans le contexte du changement climatique*

façon plus impérieuse. Des risques nouveaux sont apparus, d'autres se sont amplifiés. La connaissance des interactions entre pratiques sylvicoles et biodiversité a progressé. Forêt et gestion forestière sont de plus en plus questionnées par le grand public. L'environnement économique s'est enfin profondément modifié en Occitanie : reconstitution de la filière, hausse des coûts de l'énergie... C'est ce contexte en grande partie chamboulé et en évolution permanente dont il faut tenir compte. Pas tous seuls évidemment ! Si le CRPF « tient la plume », un long processus de concertation, déjà commencé, permet d'associer les acteurs de l'administration, de la filière, de l'environnement, de l'aménagement du territoire et

d'autres encore. Le « grand public » n'est pas oublié : une consultation sera organisée, normalement d'ici la fin de l'année et vous permettra, si vous le souhaitez, de prendre connaissance et de réagir aux propositions formulées par le CRPF.

Les multiples étapes de ce long cheminement peuvent être suivies sur le site internet du CRPF<sup>(1)</sup>. L'approbation ministérielle du futur SRGS est attendue courant 2023.

SÉBASTIEN DROUINEAU

<sup>(1)</sup> <https://occitanie.cnpf.fr> - rubrique « Gestion durable des forêts ».

## ● Trufficulture

# ● L'Occitanie également terre de truffes d'été

La truffe d'été, *Tuber aestivum*, appelée indûment truffe blanche, se développe naturellement très bien sur une grande partie du territoire occitan. On peut considérer que chaque année, des milliers de kilogrammes de truffe d'été se développent... et pourrissent en partie dans les sols calcaires. En effet, elle s'y développe assez facilement et bien souvent, faute de récolte, elle reste en terre.

### Une cousine de la truffe noire...

Cette truffe, cousine de la célèbre truffe noire du Périgord, *Tuber melanosporum*, présente des similitudes avec cette espèce, notamment une enveloppe externe, le périidium, qui est également noire. En revanche, sa chair, la gléba, est de couleur crème à chocolat au lait, à la différence de celle de la truffe du Périgord qui est noire.

Elle parvient à maturité à partir de mai mais peut aussi se récolter en fin d'été et en automne en fonction de la pluviométrie estivale. Elle est également nommée « truffe de la Saint-Jean » en rapport aux récoltes qui s'effectuent la plupart du temps en juin.

Ce champignon souterrain prospère dans des sols calcaires avec des pH de 7 à plus de 8. Elle tolère mieux l'argile que la truffe noire. Sa rusticité lui permet de se développer aussi bien dans des prairies qu'en sous-bois à condition de s'associer avec les racines d'un arbre hôte tel que les chênes, le Charme ou bien encore le Noisetier : c'est la symbiose mycorhizienne.

Si ce champignon existe fréquemment à l'état naturel, il peut également être cultivé dans des plantations de Chênes pubescents ou verts, de Noisetiers, de Charmes... mycorhizés. Cette truffe qui apprécie un léger ombrage préfère une densité d'arbres assez élevée, de l'ordre de 500 individus par hectare avec des écartements de quatre mètres par cinq.

### ... à ne pas snober

Parfois, en fonction de la nature des sols et notamment ceux riches en argile, il est recommandé de privilégier des plants mycorhizés avec de la truffe d'été plutôt qu'avec de la truffe noire.

La production sera beaucoup plus probable. Il en est de même en conditions



Préparation d'un fromage truffé à la truffe d'été

de terrain favorables mais à risque élevé de gelées en hiver où *Tuber aestivum* peut être favorisée. Ainsi, même si la valeur du produit est plus modeste (100 à 250 €/kg), la plus grande chance de récolte doit conduire les propriétaires à une réflexion en amont de tout projet de plantation.

Le goût de la truffe d'été n'est absolument pas comparable à celui de la truffe noire mais elle présente un intérêt certain et constitue donc une vraie opportunité pour développer la trufficulture dans des secteurs argilo-calcaires où la truffe noire est en limite stationnelle. De plus, la production estivale est un atout pour une valorisation en période d'afflux touristique.

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à contacter le syndicat de trufficulteurs de votre département ou votre technicien CRPF préféré.

FLORENT NONON

#### > La Truffe blanche d'été (*Tuber aestivum*),

ainsi nommée du fait de sa couleur claire interne, possède une enveloppe noire hérissée d'aspérités pyramidales. De forme irrégulière et souvent de bonne taille, c'est la plus précoce et la moins cotée avec sa note terreuse et son amertume en bouche. Cette truffe possède un biotope très semblable à celui de

la Truffe noire et vit en association avec les mêmes essences que cette dernière.

Elle supporte toutefois beaucoup mieux les terrains marneux de type argilo-calcaire en zone méditerranéenne basse, où elle se développe alors en compagnie du Pin d'Alep. Le prix de gros se situe dans la fourchette 80 à 300 €/kg.



Beau spécimen de Truffe d'été



Truffe d'été vue en coupe

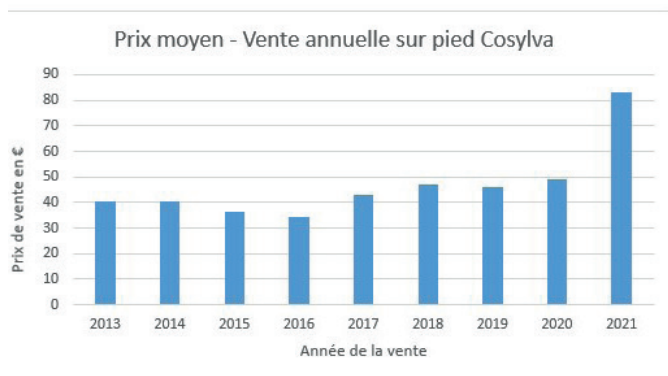
Extrait de la brochure : « Le champignon, allié de l'arbre et de la forêt » - CNPF IDF [librairie@cnpf.fr](mailto:librairie@cnpf.fr)

## ● Économie

# ● ● ● ● Marché du bois en Occitanie : les ventes de printemps sur la lancée 2022

## Une augmentation forte du prix des bois en 2021

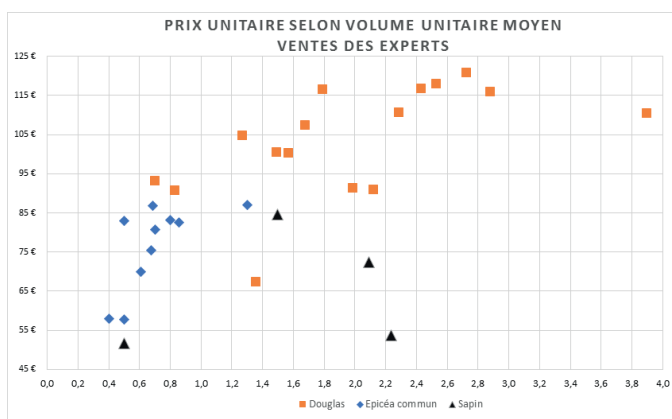
L'année 2021 a été marquée par la reprise du marché du bois avec des hausses de prix de 50 à 80 % sur les essences résineuses habituellement exploitées en Occitanie. A titre d'exemple, la vente de la coopérative Cosylva dans l'Aude dont les caractéristiques sont comparables d'une année sur l'autre : le prix moyen est passé de 42 €/m<sup>3</sup> entre 2013 et 2020 à 83 €/m<sup>3</sup> en 2021.



Cette tendance s'est confirmée avec la vente des experts forestiers où le prix moyen est passé de 40 €/m<sup>3</sup> au printemps 2020, à 59 €/m<sup>3</sup> au printemps 2021 et à 72 €/m<sup>3</sup> à l'automne 2021.

## La tendance à la hausse s'est poursuivie en 2022

**En forêt privée**, la vente des experts forestiers de mai 2022 (départements 11, 12, 34, 48, 81) a confirmé cette embellie avec un prix moyen de 90 €/m<sup>3</sup> pour les 50 000 m<sup>3</sup> (tous vendus) :



Prix de vente moyen du Douglas : 103 €/m<sup>3</sup>, de l'Épicéa : 77 €/m<sup>3</sup>, du Sapin pectiné : 67 €/m<sup>3</sup>.

Les faibles volumes unitaires n'empêchent pas d'obtenir des prix élevés. Les gros bois, considérés un temps comme des problèmes pour la filière se vendent très bien également.

**En forêt publique**, la vente de printemps sud Massif central a révélé la même tendance avec 165 000 m<sup>3</sup> de bois proposés (6 % d'invendus) et un prix moyen de 58 €/m<sup>3</sup>.

Sur la partie pyrénéenne, deux ventes de l'ONF qui concernaient pour l'Occitanie les départements 09, 11, 31, 65, 66 et représen-

taient un volume cumulé de 105 000 m<sup>3</sup> dont 25 % d'invendus ont également eu lieu en mai 2022.

Les prix moyens par essence pour ces ventes publiques sont les suivants :

ESSENCE	PRIX MOYEN MASSIF CENTRAL (€/m <sup>3</sup> )	PRIX MOYEN MASSIF PYRENEEN (€/m <sup>3</sup> )
Epicéa commun	57	-
Douglas	88	72
Sapin pectiné	66	39
Hêtre	22	23
Pin laricio	35	40
Pin noir d'Autriche	30	30
Pin sylvestre	26	20
Cèdre de l'Atlas	39	-
Pin à crochets	-	26

**Le Peuplier** a battu des records lors de la vente de l'ONF du 9 mai (20 000 m<sup>3</sup> proposés dont 90 % vendus). Le prix moyen de 90 €/m<sup>3</sup> cache de gros écarts : de 16 €/m<sup>3</sup> à 172 €/m<sup>3</sup> pour la forêt communale d'Estang dans le Gers !

**Le Chêne** est également fortement demandé en bois d'œuvre au niveau national. C'est certainement l'essence pour laquelle les prix sont le plus corrélés à la qualité des bois. Trois lots situés en forêt communales (65 et 31) ont obtenu un prix moyen de 40 €/m<sup>3</sup>. Parallèlement, 1300 m<sup>3</sup> de lots triés sur le volet ont atteint un prix moyen de 290 €/m<sup>3</sup> (bois façonnés). Parmi ceux-ci, trois lots occitans (pour 175 m<sup>3</sup>) dont deux se sont vendus à plus de 500 €/m<sup>3</sup> (32 et 65).

Rien de comparable aux 11 €/m<sup>3</sup> pour des taillis de Chêne vert qui se sont vendus à la vente ONF d'octobre 2021 dans le Gard et l'Hérault...

## A quoi s'attendre pour le second semestre 2022 ?

Le marché français a bénéficié d'une reprise économique mondiale, portée notamment par les plans de relance étatiques. Construction, rénovation, bricolage..., les scieries françaises ont été très sollicitées et ont pu augmenter leurs prix. La reprise post-covid a eu des effets sur les demandes de permis de construire et sur les chantiers de rénovation. Mais qu'en sera-t-il dans les mois à venir ?

L'inflation s'installe et les Français vont orienter leurs achats vers les besoins indispensables (énergie, carburant, alimentation). Dans un contexte mondial perturbé, le commerce extérieur pourrait également être impacté. Difficile dans ces conditions de faire de la prospective mais on entend ici et là que les scieries locales n'ont plus autant de demandes, que les magasins de bricolage ne sont plus autant sollicités... Autant d'indices qui laissent imaginer un tassement des prix du bois pour les mois à venir ?

JEAN-CHRISTOPHE CHABALIER

Article complet et détails des résultats de certaines ventes sur : <https://occitanie.cnpf.fr> - rubrique « Se former, s'informer ».

## Brèves

# Les chenilles processionnaires classées comme menaces pour la santé humaine

Selon l'article D1338-1 du code de la santé publique, modifié par le décret N°2022-686 d'avril 2022, les chenilles processionnaires du pin (*Thaumetopoea pityocampa*) et du chêne (*Thaumetopoea processionea*) figurent désormais dans la liste des espèces dont la prolifération constitue une menace pour la santé humaine.

Les mesures susceptibles d'être mises en place pour prévenir leur apparition et/ou lutter contre leur prolifération sont :

- \* Surveillance, prévention mais également destruction pour éviter leur développement et leur prolifération.
- \* Gestion et entretien de tous les espaces, dont les forêts, où se développent ou peuvent se développer ces espèces.
- \* Information du public des effets sur la santé humaine et des mesures de prévention et de lutte contre ces espèces.

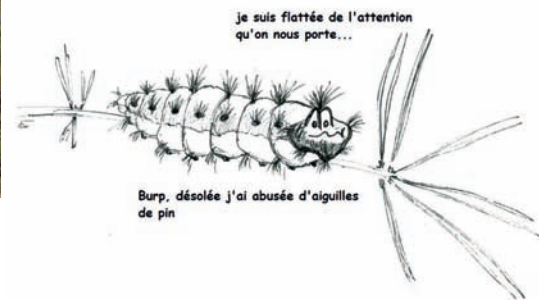
Dans la pratique, selon l'article R.1338-4 du même code, lorsque la présence d'une de ces espèces est constatée ou susceptible d'être constatée dans le département, le préfet peut déterminer par arrêté les modalités d'application des mesures de nature à prévenir l'apparition de ces espèces ou à lutter contre leur prolifération, après avis du directeur général de



Lisière de Pin laricio affectée par une forte attaque de chenilles processionnaires

l'agence régionale de santé et du conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques. Tout organisme susceptible de contribuer utilement à l'élaboration et à la mise en œuvre des modalités d'application pourra également être sollicité.

Ainsi, en cas de constatation de pullulation de chenilles, un préfet peut prendre un arrêté de lutte obligatoire. Les propriétaires forestiers, auront alors la responsabilité de mettre en œuvre des moyens de lutte.



## Foire forestière

Le 22 octobre 2022, le PETR Grand-Quercy, le PETR Figeac-Quercy-Vallée-de-la-Dordogne et les acteurs de la filière forêt-bois lotoise organisent à Gourdon, au plan d'eau « Ecoute s'il pleut », la première foire forestière du Lot.

Au programme de 9h à 17h, balade forestière, démonstration d'engins d'exploitation, conférences, sculptures sur bois et conception de mobilier urbain et bien d'autres activités... L'entrée est gratuite, on vous attend nombreux !



## Réunion de vulgarisation en Aveyron

Dans le cadre des actions menées sur le territoire de l'Aubrac, une réunion d'information intitulée « Que faire de mes bois ? Eclaircir ? Récolter ou vendre ? Informations sur les aides disponibles » sera organisée sur le plateau de la Viadène le vendredi 18 novembre 2022.

Informations et inscriptions auprès de Nathan BOURGUIGNON : 07 63 45 79 31 / [nathan.bourguignon@cnpf.fr](mailto:nathan.bourguignon@cnpf.fr)

## Adaptation des forêts au changement climatique : appel à forestiers volontaires !

MyGardenOfTrees est un projet de science participative visant à étudier la résilience des forêts face au changement climatique en Europe. Il est dirigé par une équipe de l'Institut fédéral de recherches sur la forêt, la neige et le paysage (WSL, Suisse). L'objectif est de créer, avec l'aide de forestiers volontaires, des centaines de petits essais en Europe, où des graines de Hêtres et de Sapins de différentes provenances sont semées directement en forêt. A l'issue du projet, un outil de prédiction sera créé pour prévenir les forestiers si la provenance actuellement cultivée dans leur forêt est menacée par le changement climatique, et pour les aider à sélectionner les provenances optimales pour leur site.

Les forestiers français intéressés et motivés sont invités à participer à cette expérience.

Pour plus d'informations et pour s'inscrire : [www.fr.mygardenoftrees.eu](http://www.fr.mygardenoftrees.eu)

## Parution de « Boissons retrouvées de nos campagnes »

Cet ouvrage, écrit par Lise Bésème-Pia présente 500 recettes de boissons très simples à réaliser à base de plantes issues de nos terroirs français. Autrefois soigneusement conservées dans des cahiers d'écolier, vous pourrez découvrir ou redécouvrir ces recettes. Partez glaner fruits, fleurs, feuilles pour élaborer un grand nombre de spécialités liées aux fruits sauvages et notamment forestiers parmi lesquels du « vin de myrtilles forestières » en passant par « la liqueur de bouleau » ou le « sirop de sureau noir » !

Ouvrage disponible aux éditions Le Papillon Rouge Editeur - [contact@papillon-rouge.com](mailto:contact@papillon-rouge.com)

